

Séance extraordinaire du 13 juin 2011



2011-06
115

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 13 juin 2011 à 18.30 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy (absente)	Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 2 M. Richard Morin	Siège # 5 M. Rosaire Coulombe
Siège # 3 M. Normand Pouliot	Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Huguette Plante.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette session a été donné le 24 mai 2011 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, la mairesse déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

2 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Cette session spéciale est convoquée, en vertu de l'article 956 du Code municipal, exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget 2011 révisé. Les membres du conseil procéderont en conséquence.

2011-06
116

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - Constatation de la validité de l'avis de convocation et ouverture de séance
- 2 - Renonciation de l'avis de convocation

- 3 - Adoption de l'ordre du jour
- 4 - Adoption du budget modifié et du plan triennal modifié pour l'exercice 2011.
- 5 - Période de questions
- 6 - Clôture et levée de la session

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel qu'énuméré ci-haut.

Adoptée unanimement

**2011-06
117**

04 - ADOPTION DU BUDGET 2011 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS MODIFIÉS.

4 - ADOPTION DU BUDGET 2011 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS MODIFIÉS:

Attendu l'introduction du taux varié de taxation, au budget initial 2011 et au règlement de taxation 2011;

Attendu les représentations des citoyens propriétaires ou utilisateurs d'immeubles non résidentiels ou industriels demandant que les taux de taxation soient révisés à la baisse;

Attendu que, pour ce faire, le conseil doit reprendre son exercice budgétaire et réduire ses dépenses en fonction de l'ajustement à la baisse des revenus;

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré révisé, pour l'exercice 2011, de même que du programme triennal d'immobilisations pour les années 2011-2012 et 2013, ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès verbal;

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné, conformément à l'article 956 du Code municipal;

En conséquence,

Il est proposé par M. Normand Pouliot et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Guadeloupe:

- adopte le budget révisé de l'exercice 2011 prévoyant:
 - un équilibre des revenus et des dépenses au montant de 2,853,092 \$
 - une affectation de 130,962 \$ du fonds d'opérations au fonds d'investissements
- adopte le plan triennal d'immobilisations pour les exercices 2011-2012 et 2013

Adoptée unanimement.

05 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5- PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question

**2011-06
118**

06 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION :

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu unanimement que cette session spéciale soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 18h40

Huguette Plante, mairesse

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec. trés.